

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Règlement

[2005/0205\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Politique commune de la pêche: gestion de licences de pêche et des capacités de pêche (abrog. règlement (CE) n° 3090/93)

Sujet

3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche

3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche

3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche